



**Note explicative sur la consultation du draft 1-0 des indicateurs pour l'identification, maintien, amélioration et/ou la protection des paysages forestiers intacts dans la Norme Nationale FSC de la République du Congo**

Chers Membres du Forum Consultatif, Chères parties prenantes à la gestion responsable des forêts de la République du Congo,

Dans le cadre de l'implémentation de la motion 23 votée par l'Assemblée Générale du Forest Stewardship Council (FSC) de 2022 à Bali, qui a pour objectif principal d'identifier et de recommander des améliorations aux cadres normatifs de FSC, et de renforcer les approches mise en œuvre pour l'identification, la protection, le maintien et/ou l'amélioration des PFI au niveau du paysage dans les normes nationales FSC. Il s'agit pour cette motion « d'utiliser des approches à l'échelle du paysage adapté aux conditions locales et renforcer les groupes d'élaboration de normes pour améliorer la protection des paysages forestiers intacts ».

Ce projet pilote va permettre au Groupe d'Elaboration de la norme FSC en République du Congo (GEN) de réexaminer et de réviser l'approche de gestion actuelle des Paysage forestiers intacts (PFI) pour :

- soutenir l'intention des principes et critères de FSC et assurer la protection efficace de la grande majorité des PFI au niveau du paysage ;
- de modifier les exigences actuelles en ce qui concerne l'emplacement et l'étendue des zones essentielles et des mesures de conservation des PFI (y compris les seuils de conservation stricte des PFI liés aux unités de gestion forestière [UGF] certifiées par FSC), et d'apporter ainsi la meilleure contribution possible à la conservation des PFI dans l'ensemble du paysage, compte tenu des conditions environnementales, sociales et socio-économiques spécifiques du paysage ;
- inclure dans les mesures d'identification, la conservation et le maintien des PFI au niveau du paysage, les meilleures informations disponibles, les résultats des évaluations régionales (motion 34/2017), les connaissances d'experts et l'examen par les pairs, les analyses sous la canopée des valeurs et conditions écologiques, sociales et socio-économiques, y compris les différents degrés d'intégrité en termes de perturbations naturelles, de types de forêts, d'interventions humaines, de fragmentation et/ou de valeurs de la biodiversité ;
- inclure le mesures d'analyses de risques dans l'identification, la priorisation et l'équilibrage des mesures de conservation et de gestion pour la protection des PFI au niveau du paysage, en évaluant les risques et bénéfices ainsi que les menaces et opportunités liées à la biodiversité, aux stocks de carbone forestier, aux peuples autochtones et aux communautés locales;
- utiliser la consultation des peuples autochtones et traditionnels qui peuvent dépendre de la conservation des PFI ou en subir les effets, et faire respecter leurs droits, y compris leur droit au consentement libre, informée et au préalable (CLIP), et suivre les procédures de CLIP chaque fois qu'elles sont applicables ; et
- se fonder sur le consensus et impliquer équitablement toutes les parties prenantes concernées au niveau national/régional, en particulier les communautés locales et les parties prenantes susceptibles de dépendre de la conservation des PFI ou d'être affectées par celle-ci, ainsi que les agences gouvernementales.

A travers ce projet, l'entreprise certifiée FSC devra prendre des mesures pour soutenir la protection des paysages forestiers intacts (PFI) à l'échelle du paysage.

Le présent dialogue national se tient en vue d'aider le Groupe d'Elaboration des Normes FSC (GEN) à proposer un ensemble d'indicateurs pour la gestion des paysages forestiers intacts (PFI) en République du Congo.

Le Groupe d'Elaboration des Normes FSC (GEN), travail depuis aout 2024 sur l'adaptation indicateurs pour l'identification, maintien, amélioration et/ou la protection des paysage forestiers intacts de la Norme Nationale FSC pour République du Congo.



La première ébauche a été élaborée en décembre 2024 à partir des Indicateurs Génériques Internationaux de la version 5 des Principes et Critères du FSC, et du Cahier des Charges FSC propre au fonctionnement de chaque Groupe d'Elaboration des Normes. Cette première ébauche a été discutée lors du dialogue national sur le paysage qui s'est tenu à Brazzaville en février 2025. Nous venons de produire la deuxième ébauche des indicateurs qui prend en compte les commentaires et recommandations des participants du dialogue national sur le paysage.

La deuxième ébauche des indicateurs pour l'identification, la protection, le maintien et/ou l'amélioration des paysages forestiers intacts (PFI) développés selon l'approche paysagère pour la norme nationale FSC en République du Congo est ouverte à la Consultation pour une période de trente (30) jours entre le 9 avril 2025 et le 9 mai 2025.

Tout le monde peut donner son avis, et contribuer à l'amélioration du présent document. Nous vous invitons donc fortement à diffuser ce message dans vos réseaux respectifs.

À l'issue de cette période de consultation, le Groupe d'Elaboration des Normes FSC (GEN), intégrera vos commentaires et produira le draft final qui sera soumis au FSC pour approbation. Vos réactions, commentaires et suggestions sont primordiales pour la qualité du produit final, et vous êtes chaleureusement invités à participer à cette consultation publique.

Pour envoyer vos commentaires : ci-joint une matrice (Formulaire\_Consultation\_Publique\_Draft\_1-0\_Indicateurs\_IFL\_FR) qui vous permettra de répondre à cette consultation publique. Envoyer vos commentaires à l'adresse email [inesgady@yahoo.fr](mailto:inesgady@yahoo.fr) en mettant en copie [w.lawyer@fsc.org](mailto:w.lawyer@fsc.org).

Si vous n'êtes pas en mesure de communiquer par mail, nous accepterons évidemment de prendre en considération tous les commentaires sur version papier à envoyer au Bureau de la coordination FSC Bassin du Congo, 2, Avenue de la Base (2<sup>ème</sup> niveau, Immeuble LCB) – Angle Bd Denis Sassou Nguesso - Quartier Batignolles).

Vous noterez qu'il vous est demandé de vous identifier sur ledit Formulaire, et d'indiquer à quelle organisation/société vous appartenez.

Les commentaires soumis sur les documents FSC en développement sont considérés publics, mais l'identité de l'émetteur du commentaire demeure confidentielle, et n'est demandée qu'à titre informatif.

Si vous souhaitez que vos commentaires, également, restent confidentiels, merci bien vivement de nous en informer.

Voici les liens vers d'autres documents utiles produits dans le cadre de ce projet pilote, qui vous permettront de bien comprendre les indicateurs proposés [[document de description du paysage concerné par le projet pilote](#), [le scénario futur des PFI dans le paysage \(qui inclure l'analyse pour fixer le seuil de protection des PFI requise\)](#) et [le rapport du dialogue national sur le paysage](#)].

Dans l'attente de vos retours, veuillez agréer, au nom du Groupe d'Elaboration des Normes de la République du Congo, nos sincères remerciements et notre haute considération.

**CONTACT**

Présidente du Groupe d'Elaboration de la Norme FSC en République du Congo

MVOUKANI Ines Gady

[inesgady@yahoo.fr](mailto:inesgady@yahoo.fr)